



L'attractivité de la Suisse pour les entreprises internationales

La Suisse et en particulier la Romandie connaissent un succès économique qui ne se dément pas, ce qui attire de nombreuses entreprises de toute taille, de la PME à la multinationale. Celles-ci tirent parti de l'ouverture internationale dont témoignent les nombreuses organisations gouvernementales ou non, représentations diplomatiques et fédérations sportives installées depuis longtemps de Genève à Montreux.

A l'envergure globale de Genève dans la banque, la finance ou le négoce des matières premières, fait aujourd'hui écho un nombre impressionnant de quartiers généraux de multinationales qui se sont établies dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève ou Fribourg. Selon les secteurs économiques concernés, c'est en fait toute la région francophone qui attire les entreprises ouvertes à l'international, avec sa population essentiellement multilingue, une position stratégique au centre de l'Europe, des liaisons aériennes et routières de premier plan.

Nombre de ces entreprises choisissent, parallèlement à leur implantation en Suisse, de réorganiser leur structure opérationnelle en adoptant un modèle centralisé, qui connaît aujourd'hui de plus en plus de succès. Il s'agit de regrouper dans une société dite « principale », jouant le rôle d'entrepreneur, la direction paneuropéenne (voire globale) des activités de fabrication, de distribution, de marketing et de vente du groupe. La société principale contrôle seule, de manière centrale, la chaîne de fabrication et de distribution du groupe, et les sociétés qui assurent matériellement ces tâches agissent pour l'essentiel sur ordre de la société principale.

Comparé à une organisation plus classique, où chaque société du groupe est plus ou moins autonome et libre de concevoir, développer, fabriquer et vendre ses produits, ce modèle permet une meilleure planification de la demande et une coordination optimale des processus internes allant du fournisseur au client final. Il en résulte plus d'efficacité et moins de duplication des coûts, et donc au final d'importants gains de productivité.

Pour que ce modèle fonctionne, il convient au préalable de regrouper au sein de ladite société "principale" la direction de la chaîne de fabrication et de distribution et notamment les directeurs et cadres compétents au plus haut niveau. Dans de nombreux groupes, ces fonctions-clés sont dispersées dans toute l'Europe, voire de par le monde, et il est donc indispensable de les regrouper au sein de la société principale suisse. Un tel projet ne peut généralement pas aboutir sans leur présence ni leur participation active au sein de cette nouvelle structure.

C'est là que l'exceptionnelle qualité de vie en Suisse, le multilinguisme, l'excellence reconnue des écoles publiques et universités, un réseau dense d'écoles internationales, deviennent des atouts majeurs. Dans notre dernière enquête sur l'attractivité de la Suisse, la qualité de vie, la stabilité politique et administrative, et enfin la paix sociale ont été reconnues comme les trois premiers facteurs d'attractivité cités par les dirigeants d'entreprises interrogés. La faible pression fiscale et la flexibilité du droit du travail ne viennent qu'ensuite. Ces facteurs attirent naturellement sur nous l'attention des multinationales qui

souhaitent repenser leur modèle opérationnel avec l'implication des équipes dirigeantes concernées. Pour les cantons concernés, ces projets sont créateurs de valeurs et d'emplois, de sorte qu'ils pourront bénéficier d'allègements fiscaux de durée variable, le cas échéant et sous certaines conditions.



Ces allègements dépendent de l'importance du projet mais aussi de la capacité de l'entreprise concernée à s'intégrer réellement à l'économie et à la société locales.

Traditionnellement, les administrations fiscales, cantonales et fédérales sont ouvertes à la discussion avec le contribuable, ce qui permet de s'assurer au préalable sur le traitement fiscal d'un tel projet et d'obtenir une sécurité juridique optimale.

Lorsque nous sommes mandatés, notre mission consiste à coordonner l'ensemble du projet et à faciliter la communication entre l'entreprise et les autorités cantonales et fédérales, ce qui exige une vaste expérience dans des domaines comme les prix de transfert, la TVA et droits de douane, les impôts directs et la négociation d'allègements fiscaux.

Les prix de transfert au sein d'un groupe doivent absolument être analysés et traités avec rigueur. Cette analyse forme la base de tous nos projets.

Tous les deux ans, nous réalisons une enquête auprès de grandes multinationales, auxquelles nous demandons quelles sont les questions fiscales qui les préoccupent : plus de 75% d'entre elles citent le thème des prix de transfert. Il s'agit toutefois d'un sujet que l'on peut maîtriser, à condition que la politique de prix au sein d'un groupe soit correctement documentée, que la comparabilité des résultats soit assurée et que le principe de pleine concurrence soit respecté. La documentation doit en outre être entièrement harmonisée dans tous les pays où l'entreprise est présente.

Nous vivons dans une économie mondialisée, dans laquelle les fonctions et les risques évoluent rapidement et se déplacent au-delà des frontières. Lorsque l'on parvient, notamment par la modification des processus opérationnels, à conserver les activités économiques (production et distribution) dans les pays les plus industrialisés, on peut souvent éviter des délocalisations. De cette manière, c'est toute l'Europe qui préserve des emplois.

Jean-Marc Girard
Ernst & Young S.A.
Route de Chancy 59
Case postale
1213 Genève

www.ey.com/ch



**Chambre France-Suisse
pour le commerce & l'industrie**

Depuis 1894

**Handelskammer
Frankreich-Schweiz**

Seit 1894